

Avis voté en plénière du 20 juin 2018

La réforme des fonds structurels européens

Déclaration du groupe de l'Agriculture

Les fonds structurels permettent de financer des actions de développement dans les territoires ruraux. C'est une dimension essentielle pour les habitants du monde rural que sont aussi les agriculteurs. Nous avons besoin de services publics et au public en milieu rural. Les transports, les réseaux téléphoniques et informatiques, les maisons de santé sont autant de projets qui peuvent être financés, en partie, par les fonds structurels.

Les fonds structurels permettent aussi de financer le développement économique de certaines filières et donc d'encourager l'emploi.

Les fonds structurels sont des outils indispensables à la dynamique et à la vitalité de tous les territoires et assurent également un équilibre entre les régions en gommant certaines disparités.

Nous sommes, à ce titre, solidaires des élus locaux et en particulier des élus régionaux qui s'inquiètent d'une diminution des budgets alloués aux fonds structurels. Nous souhaitons que ces budgets soient maintenus à la hauteur des besoins des territoires et des ambitions économiques de notre pays. Cela est d'autant plus nécessaire depuis l'élargissement de l'Union européenne.

Nous espérons que, sur ce point, la France saura se faire entendre et surtout saura convaincre nos partenaires européens.

Plus spécifiquement, nous pensons au FEADER mais il nous semble que les fonds structurels et la politique agricole commune doivent être considérés comme un ensemble tant les actions menées peuvent être complémentaires en faveur d'un développement économique et social. Très concrètement, la diminution des aides accordées dans le cadre du dispositif des indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN) serait lourde de conséquences pour de très nombreuses exploitations situées dans des zones défavorisées mais aussi pour les territoires dans lesquels elles se trouvent.

Toutes ces politiques, par la possibilité de mettre en place des investissements à long terme œuvrent à la cohésion économique, sociale et environnementale de notre Union européenne. Les fonds structurels sont, pour le citoyen, une traduction concrète et de proximité des actions de cohésion de l'Europe. Dans le contexte actuel, face aux dangers dénoncés dans cet avis, un affaiblissement des fonds structurels serait un très mauvais signal.

Le groupe de l'agriculture a voté l'avis.